Le Ségur de la santé sera alimenté par les résultats de la consultation du CESE

SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 29/05/2020

Saisine liée : L'HÔPITAL AU SERVICE DU DROIT À LA SANTÉ

Notre hôpital demain : participez jusqu'au 25 juin

Le Premier ministre, Edouard Philippe, et le ministre des Solidarités et de la Santé, Olivier Véran, ont lancé le 25 mai le Ségur de la Santé.

Ce temps de concertation doit déboucher sur de nouveaux moyens pour l'hôpital et les soignants.

Les résultats de la consultation du CESE "Notre hôpital demain" viendront nourrir le Ségur.

Lancée le 14 mai, la consultation du CESE a déjà reccueilli de nombreuses propositions :

30 600 participants

3 300 propositions

200 000 votes

Je vote sur notrehopitaldemain.make.org

Les thèmes les plus abordés par les participants :

Moyens et rémunération

exemple de proposition : **Frédéric** "*Il faut aligner les salaires des aides soignantes et infirmières aux autres pays d'Europe*"

Gestion administrative de l'hôpital

exemple de proposition : **Aurore** "*Il faut diminuer l'activité administrative (en temps passé) des médecins*"

Organisation du système de santé

exemple de proposition : **Tom** "*Il faut adopter une organisation décentralisée et régionalisée, faisant appel à tous les professionnels et structures de santé*."

Cette consultation nourrira également le projet d'avis du CESE "L'hôpital au service du droit à la santé pour tous", rapporté par Sylvie Castaigne, Alain Dru et Christine Tellier, au nom de la section des affaires sociales et de la santé, présidée par Aminata Koné.

© - copyright CESE - Octobre 2026